

DEC202248INSIS

**Décision portant nomination de M. Gabi Daniel Stancu aux fonctions de directeur adjoint de l'unité propre de recherche UPR288 intitulée "Laboratoire d'énergétique moléculaire et macroscopique, combustion (EM2C)"**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC191245DGDS en date du 19 décembre 2019 portant renouvellement de l'unité propre de recherche n°288 intitulée "Laboratoire d'énergétique moléculaire et macroscopique, combustion (EM2C)" et nommant M. Sébastien Ducruix directeur de cette unité ;

**Vu** la décision DEC201129INSIS du 6 juillet 2020 portant nomination de M. Gabi Daniel Stancu aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité propre de recherche UPR288 intitulée "Laboratoire d'énergétique moléculaire et macroscopique, combustion (EM2C) ;

**Vu** la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

**Vu** l'avis émis l'instance compétente du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, M. Gabi-Daniel Stancu, Professeur à CentraleSupélec, est nommé directeur adjoint de l'unité propre de recherche susvisée, jusqu'au terme du mandat de l'unité.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 24 décembre 2020

Le président - directeur général  
Antoine Petit

